



ADDENDA 002

Date : Le 8 avril 2024

Titre : Services d'aménagement paysager et d'entretien du sol au Haut-commissariat du Canada en Inde à New Delhi

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie par la présente, conformément au présent addenda, la Demande de propositions (DDP) pour la prestation de services de nettoyage, portant le numéro 24-244115. Le présent addenda fait partie de la DDP et a pour objet :

1. Apporter des modifications à la DDP

Le présent addenda est émis avant la réception des offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

MODIFICATIONS À LA DDP

Dans la section, **1.0 Critères techniques obligatoires**

1. **SUPRIMER :**

CRITÈRE 02		
Incorporation, enregistrement statutaire et spécifique à l'industrie		
<p>Le soumissionnaire doit être une société privée, une société publique, une entreprise individuelle, une société unipersonnelle, une société de personnes, une société à responsabilité limitée et doit être enregistré auprès des autorités compétentes en Inde.</p> <p>Le soumissionnaire doit présenter les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Certificat d'inscription à la <i>GST (Goods and Services Tax)</i>; b) Certificat de constitution délivré par le <i>Ministry of Corporate Affairs</i>; c) Certification et/ou licence valide pour la fourniture de services d'aménagement paysager. <p>(Les certificats doivent être joints.)</p>		
CONFORMITÉ	Oui	Non
Le soumissionnaire a-t-il fourni tous les documents requis (a – b – c)?		



INSERER :

CRITÈRE O2		
Incorporation, enregistrement statutaire et spécifique à l'industrie		
<p>Le soumissionnaire doit être une société privée, une société publique, une entreprise individuelle, une société unipersonnelle, une société de personnes, une société à responsabilité limitée et doit être enregistré auprès des autorités compétentes en Inde.</p> <p>Le soumissionnaire doit présenter les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">a) Certificat d'inscription à la <i>GST (Goods and Services Tax)</i>;b) Certificat de constitution délivré par le <i>Ministry of Corporate Affairs</i>; <p>(Les certificats doivent être joints.)</p>		
CONFORMITÉ	Oui	Non
Le soumissionnaire a-t-il fourni tous les documents requis (a – b)?		

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES